

# ÉDITO

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT,  
**Maire de Bourg-en-Bresse**  
 Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes

## Le sens du rythme

Les manifestations publiques sont l'occasion d'échanges conviviaux.

### Un retour important

Au terme d'un travail important avec l'Université Jean Moulin Lyon III, la 1<sup>re</sup> année d'histoire, supprimée en 2011, sera rouverte à compter de la rentrée 2013. Après l'installation de l'université à la Charité, c'est une nouvelle preuve du dynamisme de l'enseignement supérieur à Bourg-en-Bresse, qui constitue un élément clé d'égalité des chances pour les jeunes et d'attractivité de notre agglomération. Je remercie le Pr Jacques Comby, nouveau Président de Lyon III, de sa détermination pour faire avancer ce projet.

#### RÉUNION PUBLIQUE

**Aménagement du parc et des berges de la Reyssouze et de la diagonale Blériot-St Éxupéry**  
 Mercredi 13 mars à 18 h  
 à la salle Louis Blériot

#### QUINZAINE CITOYENNE

Mercredi 3, jeudi 4, jeudi 11  
 et vendredi 12 avril dans  
 les quartiers de la ville

#### CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 11 mars à 18 h 30

Le constat est partagé, très largement au-delà des clivages politiques : **les écoliers français ont à la fois le plus grand nombre d'heures de cours et le plus petit nombre de jours d'école.** Cela fait qu'ils se retrouvent à suivre des enseignements importants dans des moments où ils ne peuvent le faire avec toute l'attention nécessaire. L'intérêt des enfants commande donc d'autres rythmes : **ajouter une matinée de cours va dans ce sens.** C'est ce à quoi nous conduit la réforme en cours au niveau national : trouver le bon tempo, en ajustant le temps scolaire et le temps périscolaire.

Parce que cette réforme concerne à la fois les parents, les enseignants, la Ville, l'Éducation nationale, parce que c'est la méthode initiée depuis 2008, nous avons choisi de lancer une **phase de concertation avant de prendre une décision.** Dès le 29 janvier, avec Alain Bontemps, Maire-adjoint à l'Enfance et à la Jeunesse, nous avons fait une proposition : nous engager dans la réforme dès septembre 2013. Et cela, autour de **trois principes** : conserver deux heures de pause entre midi et 14 h ; dessiner une semaine autour de cinq matinées de trois heures d'enseignement ; prendre en compte les rythmes de vie des familles.

**Ces propositions ont été remises aux enseignants et à tous les parents d'élèves** des écoles publiques (les écoles privées ne dépendent pas des décisions du Maire sur ces sujets). Les Conseils d'écoles se réuniront en mars pour débattre à ce sujet. Je rencontrerai les enseignants directement. Pour plus d'informations, pour faire part de votre avis, je vous invite à vous rendre sur une page dédiée du site de la Ville ([www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)).

Au-delà de ces évolutions d'horaires, l'ambition de la Ville doit être plus importante : **nous souhaitons intégrer, progressivement et au cours des années à venir, des activités culturelles, sportives, associatives nouvelles dans le temps périscolaire.** Mais ceci prendra obligatoirement un certain délai, nécessitera des choix car ces activités ont un coût. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il faut commencer, dès 2013, cette marche en avant ; je souhaite que la phase de concertation que nous avons engagée permette de convaincre le plus grand nombre que c'est le bon rythme pour avancer. Décision définitive : fin mars.

## L'Observatoire gardera la tête dans les étoiles !

Et c'est bien le moins que l'on pouvait faire pour honorer le grand Jérôme Lalande et valoriser cet élément fort de notre histoire. Le projet accepté par la Ville sur ce terrain privé (avenue des Anciens Combattants) assure sa préservation et sa mise en valeur. Nous travaillons avec les associations à rendre plus visible la place de ce bâtiment dans notre ville.